

Quels sont les diplômes reconnus par le CNOM pour les chirurgiens digestifs ?

Seuls 4 DIU ouverts aux chirurgiens spécialisés en chirurgie Viscérale et Digestive, sont reconnus par le CNOM. A ces 4 DIU, se rajoutent 2 DIU ouverts aux chirurgiens relevant de la chirurgie générale.

- Chirurgie cancérologique digestive (MAJ 12/2018)

(Lille, Montpellier, Rouen et Strasbourg)

→ *Chirurgie Générale*

→ *Chirurgie Viscérale et Digestive*

- Chirurgie Endocrinienne et Métabolique

(Aix-Marseille, Lille II, Lyon I et Paris VI)

→ *Chirurgie Générale*

→ *Chirurgie Viscérale et Digestive*

- Explorations fonctionnelles digestives

(Bordeaux, Clermont-Ferrand, Lille, Lyon et Tours)

→ *Pédiatrie*

→ *Gastro-entérologie*

→ *Chirurgie Viscérale et Digestive*

- Proctologie médico-instrumentale

(Bordeaux, Lille, Lyon, Montpellier, Nancy, Nice, Paris V, Rennes et Toulouse)

→ *Chirurgie Générale*

→ *Chirurgie Urologie*

→ *Chirurgie Viscérale et digestive*

→ *Gastro - Entérologie et Hépatologie ou Maladies de l'appareil Digestif*

- Proctologie

(Bordeaux, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier, Nancy, Nice, Paris V, Rennes, Saint-Etienne et Toulouse)

→ *Chirurgie Générale*

→ *Gastro - Entérologie et Hépatologie ou Maladies de l'appareil Digestif*

- Coelio-Chirurgie

(Bordeaux, Brest, Clermont-Ferrand, Lille, Limoges, Lyon, Saint-Etienne, Nice, Paris VI et XI, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse et Tours)

→ *Chirurgie Générale*